



Département de Mayotte

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

Séance du mardi 11 août 2020,

Délibération n ° 30/SIDEVAM976/2020

Nombre de Délégués

En exercice : 34

Présents : 28

Votant : 31

Procurations : 3



Objet : Renouvellement des membres de la Commission du Comité Technique

L'an deux mille vingt et le onze août, le Comité Syndical du SIDEVAM976, s'est réuni en première lecture, sur convocation de son Président ABBALLAH Houssamoudine à Combani.

Etaient Présents :

M. ABDALLAH Houssamoudine, Président du SIDEVAM976

M. Saïdy ABDOU OUSSENI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA

M. DJAFFOU Mouhamadi, délégué CADEMA

Mme. MAHAMOUDOU Liza, déléguée CADEMA Mme.

SAINDOU COMBO Nadjati, déléguée CADEMA

M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa, délégué 3CO

M. CHANRANI Daoudou, délégué suppléant 3CO

M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, délégué 3CO

Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, déléguée 3CO

Mme. RIDHOI Zainabou, déléguée 3CO

M. KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan, délégué 3CO

Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Valorisation des Déchets de
Mayotte976

SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné

Té. : 02 69 62 07 84 Fax : 02 69 62 53 86 -

M. NOUDJOUR Madi Assani, délégué 3CO

M. Chadhouli ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. Rifcati OMAR FOUNDI, déléguée Communauté des Communes du Sud

M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. Hissani JEAN RENE, déléguée Communauté des Communes du Sud

Mme. Intia ABDALLAH, déléguée Communauté des Communes du Sud

M. Mohamadi Colo SOILHI MADI, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Said M'KIDAR, délégué Communauté des Communes du Nord

Mme. Hidaia DJANFAR, déléguée Communauté des Communes du Nord

M. Charafoudine MADI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Sélémani HAMISSI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Mohamadi Ali BACAR, délégué Communauté des Communes du

Nord Mme. Anrifia SAIDINA, déléguée Communauté des Communes du Nord

Etaient absents :

M. SAID-SOUFFOU soula, délégué 3CO

M. Chamssidine MOUSTOIFA, délégué Communauté des Communes du Nord

Ma Said Issouf IDRISSE, délégué Communauté des Communes du Nord

Procuration :

M. Chams- Eddine Mohamed FAZUL délégué Communauté des Communes de Petite Terre donne procuration à M. ABDALLAH Houssamoudine.

M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI, délégué Communauté des Communes du Sud donne procuration à M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. Salimata MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre donne procuration à M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre



Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT et M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-1 et suivants ;

Le Comité syndical

Vu le contenu du rapport n° 06/2020 relatif au renouvellement des membres de la Commission Technique, insistant sur l'article 32 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et la délibération n° 46/SIDEVAM976/2014 portant création du Comité Technique et instaurant un Comité Technique paritaire d'autant de représentants d'élus et du personnel à 5 pour l'exercice de leurs missions citées sur le rapport • ...

A la demande du Président, les membres présents, à l'unanimité, décident de procéder au renouvellement des élus comme suit :

Titulaires	Suppléants	Intercommunalité
M.Chams- Eddine Mohamed FAZUL	Mme. Salimata MOHAMED	CCPT
Mme. ABDALLAH Oidhuati	M. KELLY-AMADI Malka Aoub Khan	3CO
M. Said M'KIDAR	M.Charafoudine MADI	CCN
Mme.Rifcati OMAR FOUNDI	Mme. Hissani JEAN RENE	CCS
Mme. MAHAMOUDOU Liza	M. OUSSENI Al-Hadi	CADEMA
Représentants du personnel		
Titulaires	Suppléants	
Mme Haniati CHANFI	M. Assani MOURCHIDI	
Mme Nassuhati SARMAN	M. Assani MATURAFI	
M. Ahmed DAHALANI	M. Anli MOINDZE	
Mme Attouiabou MOUSTOIFA	M. Mahamoudou IBRAHIM	
M. Ali ASSAM	M. Ali Mari SAIDINA	

Ont signé sur le registre les membres présents.

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné et que les convocations ont été faites le 05/08/2020



Fait à Dzoumogné, le 12 août 2020
Le Président du **SIDEVAM 976**,



M. ABDALLAH Houssamoudine

Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte 976

SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné Tél. : 02 69 62 07

84 Fax : 02 69 62 53 86 -

